

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

UNOFI-PROGRES - part C : ISIN FR0007036017 / part D : ISIN FR0007037270

Initiateur : UNOFI-GESTION D'ACTIFS (groupe UNOFI)

Site internet : www.unofi.fr

Appelez le 01.44.09.38.70 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce produit est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 29 décembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : UNOFI-PROGRES est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : UNOFI-PROGRES a été créé le 14 septembre 1999 pour une durée de 99 ans. Les parts C et D de l'OPCVM UNOFI-PROGRES ont été créées le 14 septembre 1999.

Objectifs

La gestion de ce FCP est profilée et totalement discrétionnaire dans la limite de l'objectif recherché. Le gérant recherche la réalisation d'une performance supérieure à celle de son indice composé à 40 % d'actions ayant pour référence le DJ Eurostoxx50 net return (dividendes nets réinvestis) et 60 % d'obligations européennes ayant pour référence l'indice FTSE Eurozone Government Bond 3-5Y (coupons réinvestis). Le portefeuille ne répliquera pas l'indicateur de référence, la performance de la valeur liquidative du FCP peut s'écarter de la performance de l'indice ; c'est un élément d'appréciation a posteriori.

Le FCP UNOFI-PROGRES est un OPCVM investi à plus de 50 % de son actif en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. La stratégie de gestion consiste à sélectionner des instruments financiers en directs ou au travers d'OPC de toute classification, en recherchant une diversification des modes de gestion et des approches sectorielles. Ce processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants-sociétés de gestion, présentations de résultats). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents instruments financiers étudiés, à travers la mesure de la performance potentielle du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par les OPC pour réaliser leurs performances.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 50 % sur les marchés actions internationaux, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 20 % sur les marchés des actions de petites et moyennes capitalisations européennes.

De 0 % à 100 % en instruments de taux des pays membres de l'OCDE. Les encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « investment grade » selon l'appréciation du risque, par le gérant, se fondant non seulement sur des notations d'agences mais également des indicateurs de marché (spread). Toutefois, le fonds se réserve le droit d'investir dans des obligations d'émetteurs privés ou souverains dites « spéculatives » dans la limite de 10 % de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur.

Sa sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) varie dans une fourchette comprise entre 0 et 7. Les titres en devises peuvent ne pas être couverts contre le risque de change.

Le gérant peut utiliser des contrats financiers à terme ferme ou optionnels pour ajuster l'exposition (action et taux) ou se couvrir des risques (Actions, taux et change). L'utilisation de ses instruments financiers n'engendrera pas de surexposition à ces risques.

La part C est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets revenant à cette part sont intégralement réinvestis. La part D est une part de distribution, c'est-à-dire que les revenus nets revenant à cette part sont intégralement distribués.

Les instructions de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux ou de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné à des investisseurs particuliers (dits « de détail ») disposant d'un niveau de connaissance limité et n'ayant aucune expérience, en matière de marchés et produits financiers. Il convient aux clients qui recherchent une croissance du capital, peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 4 ans, et acceptent un risque de perte en capital (voir rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? »).

La part C de cet OPCVM est plus particulièrement destinée à servir de support d'unité de compte des contrats d'assurance-vie et de capitalisation proposés par UNOFI-ASSURANCES.

Dépositaire : CACEIS Bank France

Autres informations

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr.

La valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr.

Au sens du règlement européen UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), il s'agit d'un produit ne promouvant pas de caractéristiques environnementales ou sociales, et n'ayant pas pour objectif l'investissement durable (produit dit « article 6 »).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Le niveau de risque de ce produit reflète son exposition diversifiée aux marchés obligataires et actions de la zone euro.

Risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque : néant.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 240 €	5 450 €
	Rendement annuel moyen	-47,6%	-14,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 740 €	9 270 €
	Rendement annuel moyen	-12,6%	-1,9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 040 €	10 620 €
	Rendement annuel moyen	0,4%	1,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 710 €	11 440 €
	Rendement annuel moyen	17,1%	3,4%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2018.

Que se passe-t-il si UNOFI-GESTION D'ACTIFS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. En effet, la conservation des actifs de votre FCP est assurée par le dépositaire de votre FCP, à savoir CACEIS Bank France.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les coûts présentés ci-après n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé : (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ; (ii) que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux annuels	231 €	740 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,3%	1,7%

(*) Elle illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2 % avant déduction des coûts et de 1,5 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,80% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 80 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	151 €
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans.

La période de détention recommandée a été définie sur la base du profil de risque et de rendement du produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne, comme indiqué dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur la performance ou le risque du produit. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre produit et du maintien de son niveau de risque.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, l'investisseur peut adresser un courrier postal à UNOFI - services clients - 30, boulevard Brune CS 30303 19113 Brive Cedex ou un courriel à l'adresse : unofi@unofi.fr en précisant en objet "réclamation à l'attention du service clients" et en indiquant ses coordonnées, les références de son compte ou contrat ainsi que l'exposé de sa réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez les informations relatives aux performances passées du produit, sur une période de 10 ans maximum en fonction de sa durée d'existence, et aux calculs mensuels des scénarios de performance sur le site internet d'UNOFI : www.unofi.fr.